

Discours environnemental et conflits d'usage en Grèce : le cas de l'installation d'un centre de stockage des déchets dans la région périurbaine en Attique-Est

Kolokouris O.

in

Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.).
Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72

2015

pages 275-285

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007146>

To cite this article / Pour citer cet article

Kolokouris O. **Discours environnemental et conflits d'usage en Grèce : le cas de l'installation d'un centre de stockage des déchets dans la région périurbaine en Attique-Est.** In : Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.). *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2015. p. 275-285 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Discours environnemental et conflits d'usage en Grèce : Le cas de l'installation d'un centre de stockage des déchets dans la région périurbaine en Attique-Est

Orestes Kolokouris

Panteion University, Greece

Résumé. La périurbanisation ainsi que le développement touristique sont les causes principales de l'accapement foncier dans le Nord de la Méditerranée. Au moment où le discours sur la qualité de vie, le développement durable et la protection de l'environnement devient dominant, on essaie de faire un inventaire des discours qui justifient les projets territoriaux des différents acteurs dans des zones périurbaines des aires métropolitaines (principalement la région d'Attique) en Grèce.

L'étude s'intéresse aux discours publics et politiques des acteurs collectifs (ex. associations, collectifs locaux de type NIMBY (Not In My Backyard), ONG's, partis politiques, « mouvements sociaux » et dans plusieurs cas les communes) qui déclenchent les conflits en menant l'opposition à l'action publique en réponse à des acteurs institutionnels qui planifient les projets (notamment l'état et la région). Dans un premier temps, on décrira les tendances et les évolutions de la politique environnementale liées à la politique foncière dans le périurbain. Ensuite, et après avoir fait une description des principaux conflits environnementaux liés à la périurbanisation, on va se concentrer sur l'exemple de Keratea pour mettre en évidence des discours territoriaux et illustrer les évolutions des politiques de concertation environnementale.

Mots-clés. Conflits - protection de l'environnement – mouvement écologiste - NIMBY – péri-urbanisation – crise – Grèce

Title. Environmental discourse and land use conflicts in Greece: the creation of a waste storage sit in a peri-urban area in east Attica

Abstract: *Urban sprawl and the development of tourism are the main causes of land grabbing in northern Mediterranean countries. Discourse concerning the quality of life, sustainable development, and environmental protection dominates public forums today. In this paper, we provide an account of this discourse that justifies land use projects among different stakeholders in suburban metropolitan regions (mainly Attica) in Greece. The study focuses on the public and political discourse of collective actors (e.g. associations, NIMBYs, NGOs, political parties, 'social movements', and in many cases, municipalities), i.e. those who start the conflicts and guide the opposition in public actions rather than the institutional actors who conceived and planned the original projects (mainly the state and the regions). We describe the tendencies and changes in environmental policy concerning land use in suburban areas. After describing the main environmental conflicts linked to ever expanding urbanization, we use the case of "Keratea" to illustrate territorial discourse and to highlight changes in the political aspect of environmental dialogue among stakeholders.*

Keywords. *Conflicts/ disputes – environmental protection – environmental/green movement- NIMBY – urban sprawling – crisis – Greece*

Introduction

L'objet d'étude de cet article est l'évolution des conflits environnementaux en Grèce à partir de l'exemple d'un cas dans l'espace périurbain. Le conflit est devenu un sujet assez répandu chez les chercheurs des sciences sociales et de l'espace (Torre *et alii.*, 2014). Le conflit est à la fois un processus social, politique, culturel et spatial. Il est décrit comme conflit d'usage (Darly, 2008 ; Cadoret 2011), conflit d'aménagement (Lecourt, 2003) ou comme, c'est le cas pour notre approche, conflit environnemental (Charlier, 2001). Les caractéristiques spécifiques des conflits environnementaux en font un objet d'étude privilégié pour les géographes (Charlier, 2001). Il existe plusieurs façons d'étudier le concept en Géographie et en Aménagement du Territoire. L'approche la plus connue en aménagement du territoire est celle qui met à jour les dysfonctionnements des processus de concertation liés aux choix d'implantation, aux modalités de fonctionnement des équipements ou au contrôle de l'impact de certaines activités (Melé, 2004). En géographie sociale et/ou en sociologie de l'espace, certains faits sociaux tels que l'appropriation de l'espace ainsi que l'action collective, les mouvements sociaux, le militantisme partisan et associatif sont des sujets fondamentaux (Tilly, 2004). Pourtant à l'exception de la question de l'appropriation de l'espace, la géographie a négligé de les explorer (Ripoll, 2005). Tous les faits sociaux évoqués précédemment sont au cœur de notre recherche doctorale, « Conflits Environnementaux et Périurbanisation : Etude de la région de Messogheia/Attique-Est » - qui a débuté en 2011 sous la direction de Théodosia Anthopoulou- Panteion Université d'Athènes.

Dans cet article, nous nous appuyons sur un exemple significatif en raison de sa durée, de l'implication des acteurs et de son influence présumée dans la politique environnementale nationale : le cas de l'installation d'un centre d'élimination de déchets à Keratea. En décrivant la situation en Grèce pendant cette période (1995-2011) nous mettons en évidence quelques questions telles que le discours des acteurs collectifs non-institutionnels à propos de l'environnement. Autrement dit l'appropriation de la problématique environnementale et de la défense de l'environnement par les différents acteurs. Le concept « défense de l'environnement » qu'on utilise dans notre étude signifie l'opposition à l'artificialisation du milieu naturel périurbain et/ou aux nuisances et aux pollutions.

Le géographe qui interroge ces sujets doit être vigilant car il doit apporter dans ces questions la dimension spatiale ou territoriale et ne pas se limiter aux discours et raisonnements déterritorialisés des autres sciences sociales. Par conséquent, l'aspect conflits dans le territoire n'est pas négligeable. Il s'agit ici d'un espace en mutation. En réalité le terme « périurbain » désigne un processus de croissance urbaine à partir des années 1970, où sous l'effet de politique du logement en faveur de l'accession à la propriété privé de pavillons, l'artificialisation a gagné sur le milieu rural. Des maisons individuelles ont été massivement construites (Jaillet, 2014), plutôt qu'un territoire.

En Grèce, dans les deux grandes agglomérations (Athènes-Le Pirée et Thessalonique), on rencontre des types de périurbanisation classiques comme la délocalisation et la nouvelle installation d'industries et des services (Anthopoulou, 2002). Ainsi, l'élément intéressant de ce type de territoire est son caractère volatile qui en fait une source principale du « *real estate* ». La particularité de notre cas d'étude réside dans le fait qu'il s'agit d'« accaparement foncier » de propriété communale et privée par l'installation d'une infrastructure à caractère extraterritorial (décharge publique) suite à une décision venant « du haut » (le gouvernement central). On a choisi ce cas car il implique un processus d'expropriation des terres jugées peu fécondes parce que classées comme pastorales (principalement maquis et friches) et agricoles (olivier extensif, jachères) contre la volonté à la fois des propriétaires et de la population de la ville voisine du site, ainsi que du Conseil Municipal. Le terme « accaparement foncier » ne désigne pas des processus d'installation d'infrastructures telles que les déchèteries comme celle qu'on étudie. Bien que nous soyons conscients d'utiliser une définition laxiste du phénomène (Sassen, 2013), les modalités d'acquisition du foncier dans le périurbain nous

autorisent à considérer les aménagements consécutifs à une décision de l'Etat comme un « accaparement ».

Les hypothèses sur ces études sont au nombre de trois. La première est qu'au moment où y a une évolution sur la politique de médiation environnementale en Grèce, que de nouveaux acteurs informés et avertis et que des formes associatives plus modernes et proches des modèles du nord de l'Europe sont créés, dans les faits, il n'y pas de progrès significatif en la matière depuis vingt-cinq ans. De plus, il y a deux hypothèses sur la relation de l'acteur à la problématique environnementale. Si on considère que le conflit est bien un des éléments de la construction territoriale (Melé, 2004) et que c'est le conflit qui forme l'acteur (Touraine, 1984), on va identifier l'application de ces thèses au cas analysé.

Pour notre analyse, nous mobilisons les recherches précédentes sur le sujet et les données de terrain provenant des communications publiques, des entretiens semi-dirigés auprès des acteurs-clés et de l'observation participative.

I – L'environnement : l'historique du concept

Les premières critiques relatives aux conséquences du développement économique et de la construction immobilière incontrôlable s'expriment, dès les années trente. Mais elles ne sont pas ou peu nombreuses car personne ne s'intéresse aux scientifiques « petit-bourgeois » lesquels sont considérés comme des réactionnaires et des utopistes (Tsakiris, 1997). La culture de l'écologie débute en Grèce au moment où le développement d'après-guerre a complètement disloqué les pratiques d'autosuffisance et de durabilité de la campagne grecque. Les premières mobilisations de masse en matière d'environnement ont eu lieu au début des années soixante-dix (ex. Industrie de pétrochimie à Megara en 1973 et projet de construction d'un centre nucléaire à Karystos en 1977-1979). Au même moment, en 1974, lors de la révision de la constitution, après la chute de la dictature des colonels, est adopté l'article 24 sur la protection de l'environnement. C'est un dispositif assez puissant de protection de la forêt et des territoires forestiers (les anciens pâturages du code forestier de 1929 bénéficient de mesures de protection presque équivalentes à celles de la forêt). Par contre, aucune disposition n'est prévue pour protéger le territoire agricole. Dans les années quatre-vingt, les problèmes écologiques se multiplient : « *nefos* » (le nuage de pollution atmosphérique) d'Athènes, pollution industrielle, incendies forestiers d'origine anthropique et multiplication des constructions illégales surtout dans les régions périurbaines et sur le littoral,... C'est à ce moment-là que le terme écologie apparait et que des militants écologistes commencent à s'organiser dans des structures locales mais très peu revendiquent un rôle national.

C'est seulement à partir des années 1990 que le terme « environnement » connaît une vraie diffusion. On a d'abord l'éphémère expérience (1988-1993) d'un parti écologiste (la fédération des mouvements Ecologistes et Alternatives) créé par des associations et des structures locales qui dominent le milieu écologiste pendant les années quatre-vingt comme on l'a évoqué précédemment. Cette tentative de structuration de l'écologie politique fut courte, mais a réussi à accélérer l'entrée, d'une manière limitée mais durable, de nouveaux concepts dans la vie publique du pays ainsi qu'à renforcer la réflexion sur la question de l'environnement. D'ailleurs une grande partie de la législation sur l'environnement date de la période du début des années quatre-vingt, ainsi que la création de la Vème section du Conseil d'état chargé des affaires de la protection de l'environnement. Au même moment, – et surtout après le déclin de l'écologie politique quand un grand nombre de militants écologistes se tourne vers l'action sociale plutôt que politique - une autre forme d'action collective voit le jour : l'écologie des Organisations Non Gouvernementales tel que WWF (1989) et Greenpeace (1991). On compte près de 200 organisations environnementales dans la deuxième moitié des années 1990 (Botetzagias, 2004).

Après cette période, et jusqu'à la fin des années 2000, la problématique environnementale connaît une stagnation prolongée, qui force les organisations de défense de l'environnement à changer de stratégie. Tout d'abord l'organisation des Jeux Olympiques de 2004 a transformé le pays en un chantier géant (5 agglomérations ont alors le statut de « Ville Olympique » : Athènes-Le Pirée, Thessalonique, Patras, Héraklion et Vólos) et un grand nombre de ces projets ont pu contourner la contestation grâce à leur statut de « travaux olympiques ». Puis, les gouvernements des Socialistes et de Nouvelle Démocratie (droite) tentent de réviser l'article 24 de la Constitution sur la protection de terres forestières et de tendre vers une définition plus laxiste du changement d'usage. En plus, le projet de constitution des Cadastres débuté avec le gouvernement socialiste depuis la fin des années quatre-vingt-dix n'avance pas alors qu'il est indispensable pour le contrôle et la régulation de l'usage de sol ; en même temps, le gouvernement continue périodiquement de légaliser les constructions illégales et de projeter des travaux publics et privés sur des territoires à préserver (ex. sites Natura).

Ainsi les ONG's et les associations de défense de l'environnement ont commencé à utiliser plus régulièrement des pratiques de lobbying face à leur incapacité à influencer les dirigeants. Enfin, un nouveau parti vert est fondé en 2002. Il a des représentants au Parlement Européen depuis 2009 et certains autres partis ont fait un pas vers le verdissement (ex. PASOK - parti socialiste, SYRIZA - coalition radicale de gauche).

Cette nouvelle stratégie, ainsi qu'une nouvelle vague de prise en conscience environnementale de la part de la population suite aux grandes catastrophes causées par les incendies de l'été 2007, conduisent à certains changements dans la politique de gestion des territoires forestiers et agricoles : accélération du processus de réalisation des Cadastres dont les premiers ont été constitués en 2010.

Initialement, les actions du gouvernement de Nouvelle Démocratie, telle que l'allocation pour le développement immobilier et touristique des territoires incendiés de la forêt périurbaine d'Athènes et du Péloponnèse, ne montraient pas une volonté politique des responsables. De même, après une période d'intentions « vertes » assez courte du nouveau Ministère d'environnement et de changement climatique (octobre 2009), la crise économique change les priorités dans tous les aspects de la vie politique et de la société. La situation devient plus conflictuelle, la population n'a plus confiance dans le gouvernement et la politique se limite aux mesures d'austérité sociale. Simultanément aux mesures antisociales menant à la contestation des indignés, aux grèves, aux émeutes, des décisions anti-environnementales sont prises ; notamment :

1. Privatisation de la plupart des compagnies publiques de biens communs (ex. l'eau). Nouvelle vague de légalisation de la totalité des constructions illégales situées hors du plan de ville. Nouvelle loi votée en avril 2011, dite « *fast-track* » limitant à un mois la durée de contestation des citoyens, des associations, des agents publics et des collectivités territoriales contre une installation d'une compagnie privée. Projet de vente de milliers d'hectares de terres publiques.
2. Loi dite « applicative » votée en juillet 2011 facilitant l'occupation et la construction des terres publiques sans les vendre et quasiment sans limites.

Il est évident qu'on vit la période peut-être la plus conflictuelle que la société a connu depuis l'après-guerre¹. La société grecque entière est en mutation. De plus, la protection environnementale est reléguée en arrière-plan face à la nécessité du développement économique. Nous craignons que certaines de nos hypothèses conçues il y a quelques mois ne soient plus valables dans les mois qui viennent.

Au niveau institutionnel le gouvernement grec s'est doté d'un Ministère de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire pour la première fois en 1980 (YHOP). Ce ministère sera changé en Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des

Travaux Publics (YPEHODE) en 1985, et il restera sous cette forme jusqu'à 2009 lorsque le nouveau Gouvernement Socialiste crée le Ministère de l'Environnement et du Changement Climatique (YPEKA) qui exprime la volonté du gouvernement Socialiste de Papandreou (2009-2011) de s'investir sur des concepts tels que le «développement durable», la «croissance verte», la «concertation» et la «démocratie participative».

II – Keratea : le lieu du conflit

Par son intensité et les acteurs impliqués, le conflit de Keratea - d'après la typologie (Charlier, 2001) - peut être défini soit comme un méso-conflit, puisque il s'agit d'une installation dans le cadre de l'aménagement régional, soit comme un micro-conflit, car la population initialement concernée - et opposée - n'est que celle de la commune.

En effet, il s'agit d'une commune de taille moyenne, puisque la ville de Keratea est peuplée d'environ 14 000 habitants en 2011 et de 7 000 habitants au début du conflit au milieu des années quatre-vingt-dix. Le conflit a connu une durée extraordinaire depuis le milieu des années 1990 mais d'un caractère très local jusqu'en 2010. Mais le conflit prend une dimension nationale pendant environ quatre mois. En décembre 2010, la résistance de la population et la réaction des forces policières mènent à l'occupation du site et au blocage de la route nationale qui relie Athènes au port de Laurion. L'émeute dure 128 jours, du 10 décembre 2010 au 18 avril 2011, quand les forces policières se retirent après un « armistice » avec l'état.

1 – La gestion des déchets et le projet

Le problème de gestion des déchets est très ancien à Attique. Particulièrement dans la région de Mesogheia - à l'Est de l'agglomération d'Athènes-Le Pirée – où il n'y a pas de déchèterie depuis 1977, suite à la fermeture de celle de Vari-Koropi. En fait, depuis il n'y a aucun plan, ni mode de gestion alternatifs pour résoudre le problème : Athènes ne sait plus quoi faire de ses déchets. Décharges et technologies adaptées font défaut. Au milieu des années 1990, la situation devient de plus en plus critique. C'est le moment où un projet régional de gestion des déchets est mis en place pour la première fois. Un projet d'installation d'un centre d'enfouissement technique provoque évidemment la réaction des riverains. Ce genre d'installation est parmi les moins acceptables socialement en Grèce et ailleurs. Alors, évidemment, dans tous les lieux désignés, des populations à proximité du site, s'organisent et s'opposent aux projets.

Dans certains cas, la ville ou le village concernés réussissent à bloquer le projet grâce à leurs relations privilégiées avec certains hommes politiques (ex. le site d'Avlona au nord d'Athènes).

Le site du mont Ovriokastro domine la vallée de Keratea. Il est retenu en 1996 pour accueillir une grande décharge de 54 ha (dont les 24 ha du territoire forestier, et les 30 ha du territoire agricole) destinée à stocker 127 500 tonnes par an de déchets.

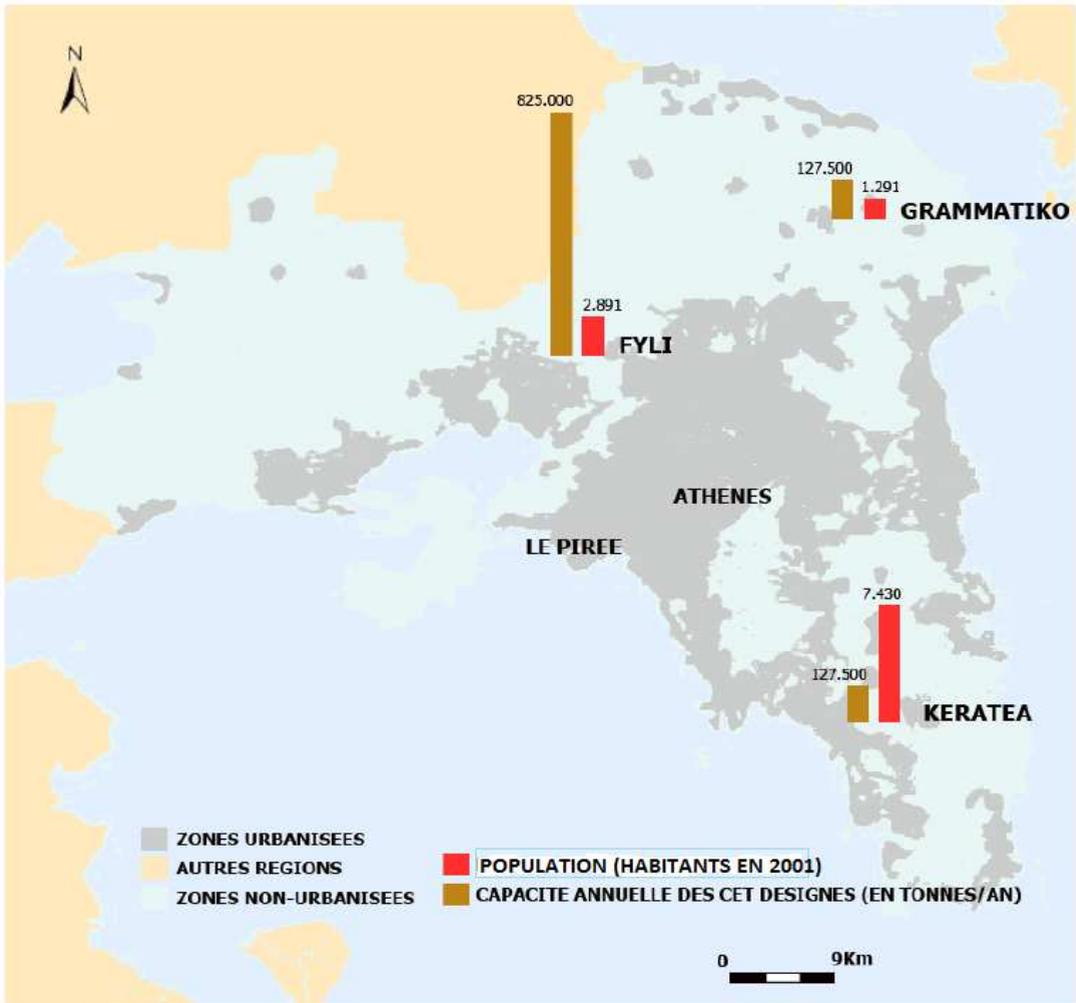
Ce site a été choisi suite à une proposition de la Commune mais, ultérieurement toutes les autorités qui ont suivi ont été contre le projet.

Le projet d'installation de centres d'enfouissement technique est adopté par la loi 3164/2003. Il prévoit quatre centres en Attique-Est et deux en Attique-Ouest. La même année, les études d'impact ont été approuvées pour trois des quatre sites, dont celui de Keratea. En 2004, les trois projets sont déposés au Fond de Cohésion de l'UE et après un premier rejet en 2004, ils sont acceptés en 2005. Pendant deux ans, les riverains se dirigent vers la justice qui initialement leur donne raison. En automne 2007, le Conseil d'Etat donne un avis positif de poursuite du projet d'installation et les travaux commencent avec du retard à la fin de l'année 2010.

La scène du conflit, Keratea, est une région classique de Messogheia. Ancienne région agricole avec des cultures de vignes et des oliviers quasiment abandonnés aujourd'hui.

La terre agricole représente principalement plus une réserve pour construire qu'une terre réellement productive. La coopérative agraire de la ville est en réalité une société servant à gérer le foncier. Pourtant Keratea est moins urbanisée que les zones centrales de Mesogheia à cause de son éloignement de l'agglomération d'Athènes-Le Pirée (40km du centre d'Athènes).

Carte 1. Localisation et comparaison des sites de gestion des déchets planifiés (sites de « CET » - Centres d'Enfouissement Technique) (Source: Auteur)



Les propriétaires du site (environ la moitié du site appartient à des propriétaires) contrairement à d'autres cas, où les propriétaires ont préféré le dédommagement important donné par l'état, se sont alliés à la population et ils n'ont pas déclaré leur propriété. En effet, sur la centaine de propriétaires, seuls deux ont déclaré leur terrain pour l'expropriation. Tous les deux n'étaient pas des habitants de Keratea.

On remarque l'absence des ONG's écologistes généralistes⁶. Celles-ci ne sont pas attirées par la violence du conflit et par ses mobiles, jugés d'intérêt personnel parce que le mouvement est porté par des habitants de la région⁷. Par contre, ces ONG's s'opposent aux méthodes promues par les autorités publiques.

L'ex-président du réseau Méditerranée SOS et ex porte-parole du Parti Vert Nikos Chrysogelos affirme qu' : « *Il manque une solution pour améliorer le recyclage, lancer un programme de compostage des déchets organiques, adopter des techniques moins polluantes. Il pourrait y avoir une solution intermédiaire plus rapide et plus économique. A Grammatiko et à Keratea, on peut créer deux centrales de compostage, pour 700 000 tonnes de déchets organiques pour chacune d'elles, afin de réduire la charge de Fyli de 2,3 millions de tonnes. Mais les locaux doivent collaborer, on ne peut pas gaspiller 10 années d'études et de préparation* ».

Par contre, d'autres associations écologiques et des militants écologiques se sont alliés aux revendications des habitants. D'après un ancien militant écologiste près de Fyli : « *La gestion de grands centres de compostage promus par les ONG's conduit à une politique de déchets zéro très vite, mais le compost produit est de mauvaise qualité et toxique et donc inutile. On devrait donc le stocker dans les centres de stockage de déchets. Certains acteurs des ONG le savaient mais ils sont liés à des entreprises qui vendent ce type de technologie* ».

D'ailleurs, les acteurs impliqués dans les conflits ont évolué d'un discours typiquement lié au phénomène NIMBY - Not in my Backyard - pas dans mon arrière-cour (Neveu, 2002) vers un discours compatible avec le discours écologique basé sur quatre axes :

- La préservation de l'espace concerné. Le site est protégé par des lois et des décrets. D'après un habitant: « *La décharge ne peut pas être construite car elle ne respecte pas quatre arrêts et deux lois : ici il y a un fleuve, une forêt protégée, de vieilles mines d'argent qui contiennent encore des déchets toxiques et quelques habitations. Deux décrets l'ont également déclarée site archéologique et, de ce fait, zone protégée* ».
- L'opposition aux méthodes de gestion (au début, le Centre d'Enfouissement Technique puis l'incinération).
- Une gestion de déchets décentralisée, de petite échelle (et l'acceptation graduelle de l'idée d'avoir un centre de compostage à condition qu'il ne dépasse pas le seuil de 100 000 habitants concernés).
- Une nécessité de concertation et pas d'imposition. Une revendication de méthodes participatives.

Loin du discours, l'élément fédérateur de tous les acteurs impliqués (externes ou autochtones) est l'opposition à la « politique illégale » du gouvernement du mémorandum. Deux mois après la fin de l'occupation du site de Keratea, ce conflit a été choisi en exemple par les mouvements des indignés de la Place Syntagma.

III – Discussion et premières conclusions

Dans le présent article, on a décrit les évolutions que la politique de l'environnement a connues en Grèce, en présentant un cas précis que nous considérons significatif. On a mis en évidence les groupes sociaux qui s'affrontent au sujet de l'usage des territoires périurbains. On a commencé par la thèse, qu'à ses débuts, la politique environnementale a été dominée par des situations conflictuelles. Puis, peu à peu, elle est devenue plus négociatrice dès lors que la

politique publique a intégré, dans ses actions, les principes du développement durable. Cela ne mène pas à la disparition totale des conflits environnementaux et la transition a des formes de médiation et de démocratie locale plus participatives.

Les mobilisations écologiques, tant au niveau local que national, montrent une continuité remarquable depuis leur apparition dans les années soixante-dix qui est caractérisée par le clientélisme et des réactions NIMBY, ainsi que par une faiblesse chronique en termes d'implication de la société civile. Ceci est en contradiction avec l'évolution, ces dernières années, du discours des principaux acteurs politiques et sociaux sur l'environnement (Tsakiris, 1997). Ces caractéristiques, c'est-à-dire la faible implication, les réactions NIMBY, le clientélisme, sont considérées (Botetzagias, 2004; Sotiropoulos, 2006) propres à tout le Sud Européen et s'expliquent par des particularités dans les sociétés du Sud Européen qui les empêchent d'atteindre le niveau de politique environnementale du Nord. Il nous semble que ces particularités ne sont pas spécifiques à la Grèce ni aux sociétés du Sud de l'Europe mais qu'elles dépendent d'autres conditions. En Méditerranée comme ailleurs, elles sont amplifiées à cause (i) de l'absence de risque politique pour les dirigeants lorsqu'il s'agit de politique environnementale et (ii) d'une volonté, partagée à la fois par la société et les politiques, d'avancer vers de nouvelles formes de gestion et de participation. Par contre, il y a des indices qui confirment la thèse de certains scientifiques politiques (Tilly, 2004) à savoir que la contestation et les conflits sociaux contribuent à la démocratisation et à l'avènement de nouvelles revendications, tel que la préservation de l'environnement.

De plus, chaque acteur regarde les autres avec méfiance. D'un côté, la majorité des associations, y compris les ONG's environnementales, est considérée par les dirigeants politiques au travers du syndrome NIMBY. Sans remettre en cause le rôle des associations, les dirigeants politiques souhaitent minimiser leurs interventions dans les prises de décision. En outre, chacun est responsable mais, paradoxalement, les politiciens semblent se désengager face au risque collectif selon le phénomène NIMTO (*Not in My term of Office* - pas pendant mon mandat) (Charlier 2001). Les responsables politiques locaux et nationaux favorisent des intérêts locaux en influençant par exemple la décision sur la désignation du site d'une installation publique. Le pouvoir juridique semble être celui qui fonctionne le mieux. D'ailleurs, faute de processus fiable de concertation, le recours en justice est le seul moyen de réaction des contestataires. Un moyen d'ailleurs qu'ils utilisent souvent.

Les organisations écologiques, jadis alliés classiques des associations des riverains à une époque où la totalité des projets d'installations ont été considérés polluants (années quatre-vingt : oppositions aux centres nucléaires, industries chimiques, autoroutes etc.) sont aujourd'hui divisées voire hostiles selon le contenu de la contestation - notamment quand il s'agit d'implantations d'éoliennes ou de la gestion de déchets. Dans le cas de Keratea, quelques ONG dites « généralistes » (parmi les plus connues) se sont opposées à la politique de gestion de déchets en général sans s'allier au combat des habitants de Keratea. Finalement les associations des riverains s'approprient le discours écologique, pour gagner de la légitimité politique quel que soit le contenu de leurs revendications.

De plus, les citoyens disposent d'une information de nature descendante (de l'Etat vers l'individu). Il est évident donc qu'il n'existe pas un vrai processus de médiation environnementale et il est nécessaire de réorganiser l'appropriation de l'information en favorisant la concertation.

Pendant la révolte, une grande partie de la population du pays s'est identifiée aux habitants de Keratea, comme à des insoumis à un pouvoir corrompu et arbitraire. L'intensité des conflits tant sociaux qu'environnementaux traduit un élan de la société civile, mais la durée souvent longue des problèmes (ex. Conflit de Keratea de 1995 jusqu'à nos jours) conduit à l'affaiblissement graduel des résistances sociales. Les conflits plus médiatisés, comme celui de Keratea, prennent souvent la forme médiatico-gramscienne, c'est-à-dire un conflit entre des minorités

avant-gardistes qui s'affrontent pour gagner l'opinion publique (une sorte d'hégémonie culturelle) en utilisant, - parmi d'autres moyens - principalement les médias (Howard, 2000).

Pour conclure, la situation en Grèce semble ne pas connaître d'énormes évolutions ces dernières trente années. Cela est dû au caractère des acteurs des conflits. Le mouvement écologique, porte-parole du projet d'une gestion durable de l'environnement ne s'est pas amplifié, et n'a pas trouvé de soutien public, ni local, ni national. De plus, la société civile reste atrophique, les rapports entre les pouvoirs publics et la société étant dominés par le clientélisme et la corruption.

Références

- Anthopoulou T., Moissidis A. 2002.** La périurbanisation dans l'espace rural grec : crise ou adaptation ? *Géocarrefour*, vol. 77, n. 4, p. 359-366.
- Botetzagias I.A. 2004.** Η κατάσταση των Ελληνικών Μη Κυβερνητικών Οικολογικών – Περιβαλλοντικών Οργανώσεων-Μέρος Α'. [Situation des ONG écologistes environnementalistes en Grèce- Ière Partie. Ph.D. : Université de la mer Egée].
- Cadoret A. 2011.** Analyse des processus conflictuels. Le cas du Languedoc-Roussillon. *Espace Géographique*, n. 3, p. 231-244.
- Charlier B. 2001.** La défense de l'environnement : entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974. Thèse de doctorat, Géographie : Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Darly S. 2008.** La spatialité des conflits d'usage au sein des zones périurbaines en Ile-de-France : analyse empirique d'une modalité peu connue de la gouvernance des territoires. *Norois*, n. 209, p. 127-146.
- Howarth D.R. Norval A.J., Stavrakakis Y. 2000.** *Discourse theory and political analysis*. Manchester : Manchester University Press. 243 p.
- Jaillet M.-C. 2004.** L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes. *Esprit*, mars-avril 2004, p. 40-61.
- Lecourt A. 2003.** Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas Breton. Thèse de doctorat : Université de Rennes II.
- Melé P. 2004.** *Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ?* Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action, Rennes, 21-22 octobre 2004, UMR ESO 6590.
- Neveu C. 2002.** Nimby as citizens: (re)defining the "general interest". *Focal European Journal of Anthropology*, n. 40, p. 51-66.
- Ripoll F. 2005.** S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains. *Norois*, n. 195, p. 29-42.
- Sassen S. 2013.** Land grabs today: feeding the disassembling of national territory. *Globalizations*, vol. 10, n.1, p. 25-46.
- Sotiropoulos D.A. 2006.** The remains of authoritarian and civil society in post-authoritarian Greece. *Cemoti*, n. 20 : Médias d'Iran et d'Asie Centrale. <http://cemoti.revues.org/document1674.html>. [Consulté le: 09.09.2011].
- Tilly C., 2004.** *Contention and democracy in Europe 1650-2000*. Cambridge University Press.
- Torre A., Melot R. et al. 2014.** Identifying and mesuring land-use and proximity conflicts: methods and identification. *Springerplus*. <http://www.springerplus.com/content/3/1/85> [Consulté le: 10.04.2014].
- Touraine A. 1984.** *Le retour de l'acteur*. Paris : Fayard.

Tsakiris T. 1997. Όταν η « άλαλος άνοιξις » αποκτά φωνήν. [Quand le printemps silencieux gagne la parole. Mémoire de Master : Panteion Université de Sciences Sociales et Politiques d'Athènes].

Notes

¹ La première version de l'article est écrite en 2011 dans la première période de la crise Grecque. Depuis le système politique a changé radicalement avec l'effondrement du Parti Socialiste, le fort progrès de la « Gauche Radicale » de Syriza ainsi que l'apparition de nouveaux phénomènes politiques telles que l' « Aube Dorée » le parti Néo-nazi et la formation des gouvernements de grande coalition entre le centre droit (Nouvelle Démocratie) et Socialistes (2011-2014). Dans le champ de l'action publique, de la législation et de la politique environnementale et sociale les tendances décrites dans l'article se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui (2014).

² La direction de l'initiative est désignée par le conseil municipal.

³ La réforme de collectivités territoriales de 2010 a regroupé les communes dans des entités plus vastes. La commune de Lavreotiki regroupe trois anciennes communes dont l'une est celle de Keratea.

⁴ Arbanites : groupe ethnique grec-albanophone.

⁵ Région d'origine de Thémistocle (v. 524 – 459 av. J.-C) ; Centre de la révolution des esclaves des mines d'argent de Lavrion au IIème siècle av. J-C ; région d'origine d'un chef de guerre pendant la révolution grecque (1821) ; centre des grèves des ouvriers des mines d'argent en XIXème siècle.

⁶ C'est-à-dire les Organisations non-Gouvernementales qui s'intéressent à tous les aspects de la problématique environnementale par opposition aux organisations naturalistes ou monothématiques.

⁷ Position commune de Greenpeace, WWF, Compagnie Ecologique de Recyclage et réseau « Méditerranée SOS ».

